



Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le 12/02/2025

ID : 001-210102133-20250207-2025_02_08-DE



Département de l'Ain

2025-02-08

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le sept février à dix-neuf heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la Commune de Leyment, sous la présidence de **Monsieur KLINGLER Lionel, Maire**, dûment convoqués le 30 janvier 2025 conformément aux dispositions de l'article L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

PRESENTS	KLINGLER Lionel BRICOURT Sandrine VILLECOURT Marie BUTZER Cédric	SEVE Brigitte CHARMONT Josiane NOWACZYK Monique PEILLON Alain RENAULT Denis	PETAT Emmanuel GRILLOT Romain
ABSENTS	ROCHEREAU Cindy		
POUVOIRS	ELIE Eric JANAUDY Ophélie MICHALET Morgan		

Monsieur Cédric BUTZER a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : Modification du Tableau des emplois permanents de la collectivité

Le Maire,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code général de la fonction publique et notamment son article L313-1,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant le précédent tableau des emplois adopté par l'assemblée délibérante le 18 octobre 2024.

Considérant la nécessité de recruter au centre technique, et les difficultés rencontrées pour le recruter les agents territoriaux, Monsieur le Maire propose de revoir le tableau des emplois permanents permettant une souplesse dans les recrutements, mais également dans les modifications pouvant avoir lieu lors des réussites de concours, des avancements de grade et de promotion interne.

Après en avoir délibéré le conseil municipal,

- **Accepte** les propositions du Maire
- **Propose la création d'emplois**

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le 12/02/2025

ID : 001-210102133-20250207-2025_02_08-DE



- **Propose la suppression** d'1 emploi d'agent administratif à temps non-compét à 15 heures hebdomadaire
- **Fixe** le nouveau tableau des emplois permanents de la collectivité tel qu'indiqué en annexe, à compter du 15 février 2025
- **Autorise** le Maire à procéder aux déclarations de vacance de poste, prendre les dispositions relatives au recrutement et aux évolutions de carrière.

Fait à Leyment, le 7 février 2025

Le secrétaire de séance,

Cédric BUTZER



Le Maire,

Lionel KLINGLER,



BLEAU DES EFFECTIFS AU 01/02/2024									
SERVICE	LIBELLE EMPLOI	CATEGORIE	CADRE D'EMPLOIS	OUVERTS AUX CONTRACTUELS ART.L.332-8	POSTES OUVERTS	POSTES POURVUS	DUREE TEMPS DE TRAVAIL	POSTES OCCUPES	
								STATUT	TEMPS TRAVAIL
Service administratif	Secrétaire Générale de mairie Délibération n° 2025-08 du 07/02/2025	A ou B	Attaché ou Rédacteur	OUI	1	1	35/35	Titulaire	35/35
	Secrétaire Générale Adjointe de Mairie Délibération n° 2024-46 du 18/10/2024	B	Rédacteur	OUI	1	1	35/35	Titulaire	35/35
	Agent administratif Délibération n° 2024-46 du 18/10/2024	C	Adjoint administratif	OUI	2	1	35/35	Non pourvu	35/35
Nombre postes					4	3			
Service Technique	Agent polyvalent Délibération n°2024-46 du 18/10/2024	C	Agent de maitrise	OUI	1	1	35/35	Titulaire	35/35
	Agent technique Délibération n°2024-46 du 18/10/2024	C	Adjoint technique	OUI	8	5	04/35	Titulaire	04/35
							24.26/35	Titulaire	24.26/35
							35/35	Titulaire	35/35
							35/35	Contractuel	8.67/35
						35/35	Contractuel	4.75/35	
						35/35	Non pourvu	0	
						35/35	Non pourvu	0	
						35/35	Non pourvu	0	
Nombre postes					9	6			



Ecole	ATSEM Délibération n° 2024-46 du 18/10/2024	C	Agent territorial spécialisé école maternelle (ATSEM)	OUI	2	2	35/35	Titulaire	35/35
	Nombre postes								
	Responsable CDL Délibération n° 2024-46 du 18/10/2024						35/35	Titulaire	35/35
	Animateur Délibération n° 2024-46 du 18/10/2024	B	Animateur	OUI	2	2	35/35	Contractuel	35/35
Centre de Loisirs/ Périscolaire	Agent d'animation Délibération n° 2024-46 du 18/10/2024	C	Adjoint d'animation	OUI	5	3	35/35	Titulaire	35/35
							35/35	Titulaire	35/35
							35/35	Contractuel	22,44/35
							35/35	Non pourvu	35/35
							35/35	Non pourvu	35/35
Nombre postes							7	5	
SOIT 22 POSTES OUVERTS ET 16 POSTES POURVUS									